



Le PEPR “Digitalisation et décarbonation des mobilités (DDM)”

Dans le cadre de la Stratégie Nationale d’Accélération
« Décarbonation des Mobilités »





Plan d'investissement consacré notamment à la transition écologique,
la compétitivité industrielle et l'indépendance sanitaire
54 Milliards d'€ de 2021 à 2025 (10,8 Milliards / an)

Innovation “dirigée” : 40,5 Milliards € pour financer les investissements stratégiques prioritaires qui répondent aux défis majeurs de transition de l'économie de la société

PAR PRIORITÉS NATIONALES (SNA)

<u>Transport :</u>	dont	Digitalisation et décarbonation des mobilités
Décarbonation et H2		Energie décarbonnée
Matériaux durables		Culture
Spatial		Océans profonds
Numérique		Santé
Agriculture et alimentation		Electronique et robotique
Formation et enseignement		Innovation et startups
Enseignement supérieur		

PAR OUTILS DE FINANCEMENT DÉDIÉS

PEPRs	3 Md €
Maturation technologique, Recherche et développement	
Transferts de technologie	3 Md €
Démonstrations en conditions réelles, start-ups	7,5Md €
Support au développement	10,5 Md €
Accélération de la croissance	3,5 Md €
Industrialisation et déploiement	13 Md €

Un Programme et Equipment Prioritaire de Recherche (PEPR) est un programme national visant à structurer et à consolider la communauté scientifique dans un domaine scientifique ou technologique spécifique, ainsi qu'à développer de nouvelles compétences, afin d'assurer le leadership à long terme de la recherche française face à la concurrence mondiale.

Pour chaque programme, un ou plusieurs responsables scientifiques sont chargés d'identifier, de mobiliser et de rallier les communautés concernées par les thèmes retenus, ainsi que de coordonner les activités scientifiques grâce à des financements destinés aux équipements, aux ressources humaines et au fonctionnement des équipes.

Outre les responsables scientifiques et les partenaires institutionnels qui veilleront à la qualité et à l'ambition des projets qui seront soutenus, le plus souvent sous la forme d'appels à projets compétitifs, un PEPR s'adresse donc à l'ensemble des acteurs de la recherche.

D'une durée pouvant aller jusqu'à 10 ans et doté d'un budget moyen de 50 millions d'euros, le PEPR constitue désormais un cadre privilégié pour les équipes de recherche et apporte à leurs travaux la visibilité et la clarté nécessaires.

TRL cible : 1 – 3

Accélérer la transition vers une mobilité décarbonée et diversifier une offre de mobilité sûre, résiliente et accessible à tous, notamment en s'appuyant sur la numérisation et l'automatisation.

Budget : 570 M€ , dont 30 M€ pour le PEPR DDM

5 thèmes, avec priorité au transport ferroviaire et routier

- Concevoir les chemins de fer de demain et optimiser leur exploitation
- Optimiser, sécuriser et décarboner les transports en commun et leurs interfaces multimodales
- Développer de nouvelles offres de transport grâce à l'automatisation et à la décarbonisation
- Soutenir la R&I en matière de mobilité des personnes et des marchandises, en s'appuyant sur des solutions numériques (PEPR)
- Développer les compétences (en dehors du budget SNA)

PEPR MOBIDEC « Digitalisation et Décarbonation des Mobilités »

Appel à projets 2026

Webinaire

16 Juillet 2026

<https://anr.fr/PEPR-DDM-AAP-2026>

Directeurs du programme : Gilles Corde, Corinne Blanquart, Fabrice Vienne, Antonio Sciarretta

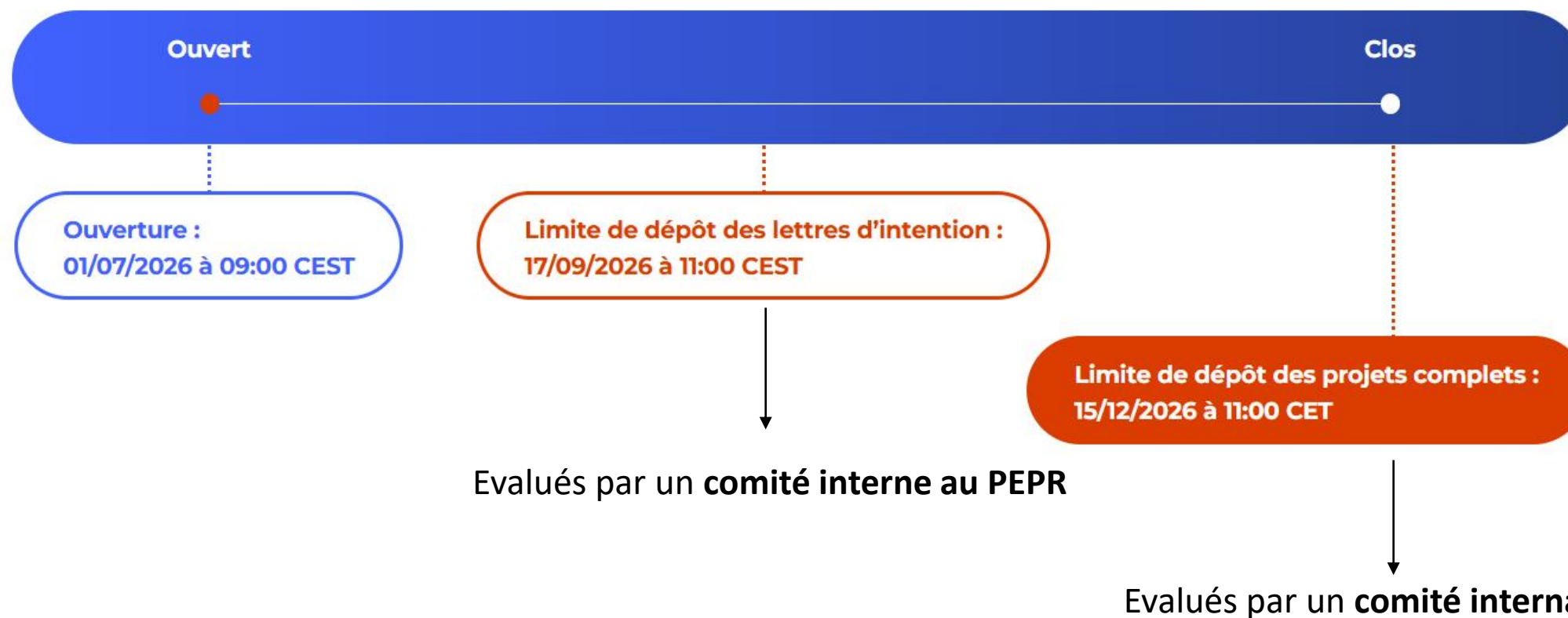
Manager de programme: Nicolas Pernet, Lucile Mendoza

Responsable d'action ANR : Pierre Moller

Chargée de Projets Scientifiques ANR : Stacy Colzin

Calendrier de l'appel à projets

Appel à projets en 2 phases



Critères de recevabilité des lettres d'intentions

Lettres d'intention – 17/09/2026 à 11h00 (CEST)

Dossiers

- La lettre d'intention **3 pages** maximum en anglais

Consortium

- L'établissement coordinateur : Etablissement français de l'enseignement supérieur et de la recherche.
- Une même personne **ne pourra déposer qu'une lettre d'intention en phase 1** en tant que responsable de projet, et donc si celle-ci est retenue, ne pourra **coordonner qu'un seul projet en phase 2 (projet complet)**. Cependant, il est possible de participer à plusieurs projets en tant que responsable scientifique d'une des équipes participantes au projet.

Critères de recevabilité des projets complets (1/2)

Projets complets – 15/12/2026 à 11h00 (CET)

Dossiers

- Document de **15 pages** maximum en anglais
- Annexe financière (version Excel et **signée** par tous les partenaires, y compris sans demande de financement)
- Annexe publication listant les publications scientifiques des trois dernières années
- Durée : 36 mois minimum à 42 mois maximum
- Aide demandée : 600k€ minimum à 1,625M€ maximum

Critères de recevabilité des projets complets (2/2)

Projets complets – 15/12/2026 à 11h00 (CET)

Consortium

- Le dossier doit faire suite à une proposition sélectionnée ou demande de regroupement par le comité d'évaluation lors de la phase 1.
- Etablissement coordinateur : établissement français de l'enseignement supérieur et de la recherche
- Responsable scientifique : ne pourra coordonner qu'un seul projet en phase 2 (projet complet). Cependant, il est possible de participer à plusieurs projets en tant que responsable scientifique d'une des équipes participantes au projet.

Partenaires :

- Les projets devront mobiliser des scientifiques provenant d'a minima deux établissements français d'enseignement supérieur et/ou de recherche.
- ORDC : éligibles à la demande d'aide (catégorisation à vérifier pour les instituts techniques, associations, établissements privés à activité de recherche..)
- Entreprises : non éligibles à l'aide
- Etablissements étrangers : non éligibles à l'aide
- Apport obligatoire pour chaque partenaire

Pour toute demande concernant le dépôt, l'éligibilité des partenaires (instituts, associations, ...) : PEPR-DDM@anr.fr⁵

Evaluation des lettres d'intention

Comité d'évaluation:

- Les lettres d'intention recevables seront évalués en phase 1 par le comité d'évaluation interne au programme PEPR MOBIDEC, qui partagera sa méthodologie et ses conclusions avec la présidence du jury ANR.
- Toutes les propositions retenues en phase 1 recevront un argumentaire court avec d'éventuelles recommandations sur le projet complet à déposer en phase 2.
- Ces recommandations pourraient inclure des demandes de regroupements de propositions dans une perspective de complémentarité.
- Les propositions non retenues en phase 1 feront l'objet d'un argumentaire court expliquant les raisons de cette décision.

Evaluation des projets complets

Comité d'évaluation:

- Evaluation par un comité d'évaluation indépendant à dimension internationale
- Ce comité pourra recourir à des expertises externes
- Possibilité d'audition des porteurs de projet
- Rédaction d'un rapport argumenté pour chaque projet par le comité
- Le comité présente ses travaux à la direction du PEPR (liste de projets à retenir pour financement)
- Le comité pourra formuler un avis sur le montant des financements demandés
- Les directeurs scientifiques du PEPR proposent au Secrétariat Général Pour l'Investissement la désignation des projets qui pourraient être financés et le montant qui pourrait leur être définitivement attribué
- Le Premier Ministre, après avis du SGPI, décide des projets et montants à financer

Critères d'évaluation des lettres d'intention

Les critères d'évaluation, regroupés en 2 grandes catégories:

- Adéquation à l'appel et impact du projet
- Complémentarité avec les autres projets du PEPR MOBIDEC

Critères d'évaluation des projets complets

Les critères d'évaluation, regroupés en trois grandes catégories:

1. Excellence et ambition scientifique
2. Qualité du consortium, moyens mobilisés et gouvernance
3. Adéquation à l'appel et impact du projet

Contact

PEPR-DDM@anr.fr



PROGRAMME
DE RECHERCHE
DIGITALISATION ET
DECARBONATION
DES MOBILITES



PEPR MOBIDEC

2^{ème} Appel à Projets

Pilotes : Gilles Corde, Antonio Sciarretta (IFPEN), Corinne Blanquart, Fabrice Vienne (Université Gustave Eiffel)

Chefs de projet: Nicolas Pernet (IFPEN), Lucile Mendoza (Université Gustave Eiffel)

Objectifs du PEPR

SGPI / ANR

Budget : 30 M€

Durée : 8 ans (2023-2031)

Mobidec

Gouvernance



Projets ciblés

3 projets ciblés, 1 par axe

9 partenaires impliqués

durée : de 4 à 8 ans

Appels à Projets

Appel n°1

- ☐ T1 2024
- ☐ 8 M€

Appel n°2

- ☐ T1 2026
- ☐ 6.5 M€

OBJECTIFS

Une **communauté multidisciplinaire** mobilisée
une **agrégation cohérente** des **connaissances**

AMBITIONS

- **Mobiliser** la communauté scientifique nationale en collaboration avec les acteurs économiques et les collectivités locales
- **Progresser** dans la connaissance des usages et des impact de la mobilité des biens et des personnes
- **Préparer** des outils destinés aux utilisateurs, donneurs d'ordre et porteurs de politiques publiques

AXES DE RECHERCHE

- **Comprendre les usages** : connaissances des mobilités des personnes et des biens
- **Manager les données** : capture, stockage et traitements efficaces
- **Prendre des décisions** : développement de méthodologies / modélisation

- **Objectifs :** Etude et compréhension des usages et comportements de mobilité. Analyse et mesure des facteurs économiques, environnementaux, individuels et sociaux impliqués. L'identification des barrières et des leviers potentiels et l'élaboration de solutions adaptées aux trajectoires les plus souhaitables.
- **Partenaires :** Université Gustave Eiffel, Université Lyon 2, Université Aix-Marseille, Université Rennes, IFP Energies nouvelles



Facteurs psycho-cognitifs des changements de comportement de mobilité

Décision collective, acceptabilité, équité : identification des mécanismes psychologiques et économiques par l'expérimentation

Logistique, demande et production du transport de marchandises : connaissance des préférences et des comportements stratégiques

Contact : Valerie.Gyselinck@univ-eiffel.fr

Période de réalisation : sept. 2023, sept 2031 (8 ans)

Mob Sci-Dat Factory

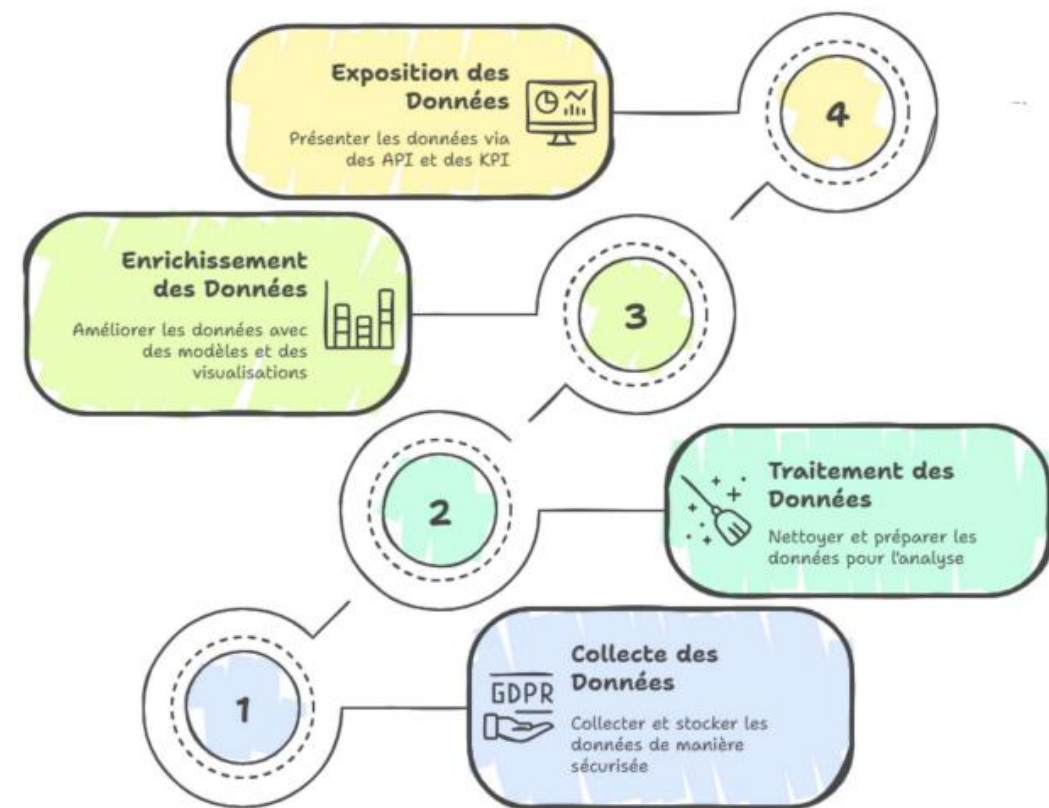
Partage d'outils de traitement et d'analyse des données de mobilité

- **Objectif** : fournir des méthodes et outils numérique de traitement des données de mobilité pour une compréhension approfondie des usages et des comportements de transport
- **Partenaires** : INRIA, IFP Energies nouvelles, Université Gustave Eiffel, CEREMA, IGN



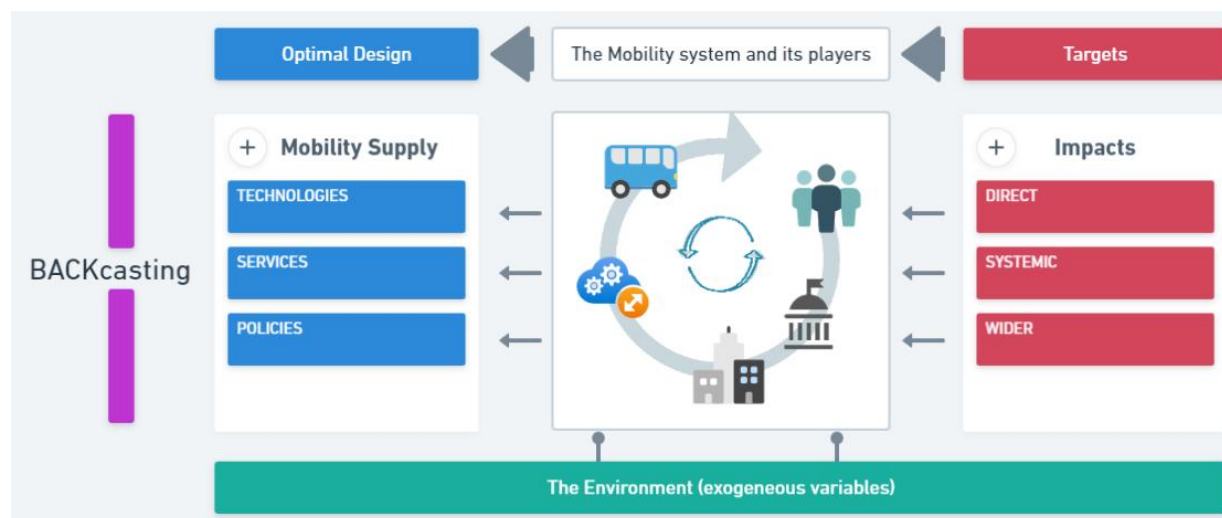
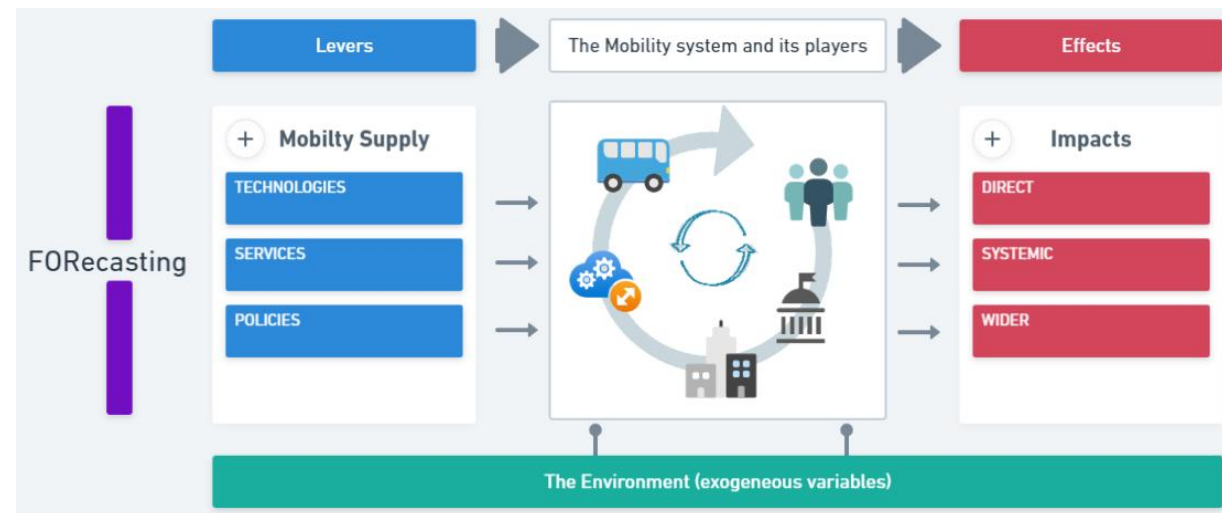
Contact : Aline.Viana@inria.fr

Période de réalisation : nov. 2023, oct. 2027 (4 ans)



■ **Objectif** : Modèle du système de mobilité, analyser les chaînes de causalité pour prédire les impacts ou identifier les meilleurs leviers pour l'atteinte d'objectifs

■ **Partenaires** : IFP Energies nouvelles, Université Gustave Eiffel, ENTPE, Ecole des Ponts ParisTech, INRIA, CEREMA



Contact : Antonio.Sciarretta@ifpen.fr

Période de réalisation : oct. 2023, sept 2027 (4 ans)

Rôle de la Gouvernance

- Responsable de la mise en œuvre des 3 grands dispositifs de recherche du PEPR (Projets Ciblés & les deux appels à projets)
- Responsable de l'animation visant à structurer la recherche sur la mobilité en France
- Veiller à ce que cette structuration d'animation s'appuie sur les principes d'une recherche tirée par l'aval, c'est-à-dire, une recherche fondée sur les enjeux auxquels sont confrontés les acteurs territoriaux
- Inciter les communautés scientifiques et professionnelles à s'emparer des défis de la décarbonation des mobilités tout en nourrissant la Stratégie Nationale d'Accélération.

AAP#2 en bref

Quatre thèmes :

Mobilités en territoires peu denses : des besoins de connaissances et de leviers de décarbonation adaptés

Mobilités et données : méthodes innovantes de traitement pour des données multi échelles

Décarbonation via l'intermodalité : accroître l'usage de chaines de transport intégrant des modes doux et actifs

Evaluer les impacts environnementaux de la décarbonation des mobilités : pacification de l'espace public, qualité de vie et qualité de l'air

Durée des projets : 36 à 42 mois

Calendrier

- Ouverture le 01/07/2026
- Lettres d'intention (obligatoires) : 17/09/2026
- Go/no go et recommandations du comité de gouvernance : à partir du 5/10/2026
- Dossier complet pour le 15/12/2026

Budget

- 6,5M€ d'aide => environ 1,6M€ par thème
- Aides à destination unique des Centres de Recherches et des Universités

Thème 1

Mobilités en territoires peu denses : des besoins de connaissances et de leviers de décarbonation adaptés

Les territoires peu denses présentent des défis spécifiques en matière de mobilité des personnes et des biens, ces territoires étant marqués par **une forte dépendance à la voiture individuelle**, renforcée par **des besoins mal couverts par les offres de services**, et une forte fragmentation des flux pour les marchandises

Enjeu : **développer une connaissance fine des besoins de mobilités**, pour les personnes et les biens dans ces territoires, objectivés par des données.

Une attention particulière sera portée à de services, de mobilité et de **logistique adaptées aux besoins réels des usagers**.

Les projets relevant de cet axe thématique **devront contribuer en priorité à mieux comprendre la demande et à améliorer la connaissance des besoins de mobilité et/ou de logistique en zones peu denses**, en complément des acquis du projet ciblé MiDMoB.

S'inscrire dans la logique de communs portée par Mob Sci-Dat Factory. Les projets attendus devront **enrichir les méthodes de collecte et d'analyse de données adaptées aux territoires peu denses**.

Décliner les méthodologies de backcasting de FORBAC pour cet axe, en développant de nouveaux cas d'usages et **un cadre opérationnel adapté aux territoires peu denses**.

Thème 2

Mobilités et données : méthodes innovantes de traitement pour des données multi échelles

Les données de mobilité, à **différentes échelles** (quartier, commune, bassin de vie, aire urbaine), constituent un levier essentiel pour qualifier les déplacements des personnes et des marchandises et comprendre les transformations des territoires. Les projets devront s'appuyer sur des **jeux de données variés et complémentaires**, tout en développant des **algorithmes et méthodes innovants pour leur enrichissement, leur croisement et leur analyse**. Ces approches permettront de suivre **l'évolution des pratiques** de mobilité dans le temps, d'identifier les tendances émergentes et d'éclairer les décisions en matière de planification, de logistique et d'aménagement du territoire.

Les projets s'inscrivent dans l'axe « **Progresser dans la collecte et le traitement des données de mobilité** » du PEPR et enrichir les travaux de Mob Sci-Dat Factory.

Les projets contribueront à un ou plusieurs des points suivants :

- Améliorer la représentation et la connaissance fine des **bassins de mobilité des personnes**. Logistique possible.
- Faire progresser les méthodes de **traitement massif des données** de mobilité
- Développer des **approches pour le suivi de l'évolution des pratiques de mobilités** déclinables à différentes échelles
- Proposer des outils d'analyse, de **vérification, de visualisation et d'aide à la décision**, adaptés à ces données massives, pour appuyer les politiques de mobilité et d'aménagement.

Thème 3

Décarbonation via l'intermodalité : accroître l'usage de chaînes de transport intégrant des modes doux et actifs

Les travaux développés ici **devront se positionner dans une logique de complémentarité et non de concurrence entre les modes**. Il s'agira ainsi d'envisager les modalités pertinentes d'articulation des différents modes de transport, et de **soutien à des chaînes de mobilité mobilisant en particulier les modes doux et/ou actifs**. Dans le contexte de **territoires à faible maillage du réseau de transports en commun**, il s'agira de proposer ainsi des solutions pour faciliter le rabattement vers des modes décarbonés sur tout ou partie du trajet.

Les projets devront **analyser les motivations et les leviers d'action pour encourager ces pratiques**. Cela inclut le développement d'offres adaptées et la conception de politiques publiques incitatives, **capables de capter une part des navetteurs automobilistes**.

Les projets devront répondre à un ou plusieurs des axes du PEPR et contribuer à :

- **La connaissance des pratiques intermodales et des freins à leur adoption**, axe « Améliorer la connaissance des mobilités des personnes et des biens » du PEPR et connexion à MiDMoB
- **L'exploitation et le croisement de données monomodales avec des données de contexte** pour évaluer les pratiques et proposer des indicateurs de potentiel d'intermodalité à l'échelle d'un territoire, axe « Progresser dans la collecte et le traitement des données de mobilité » et connexion à Mob Sci-Dat Factory
- **L'identification des leviers d'intermodalité permettant d'enrichir la modélisation proposée par le projet ciblé FORBAC** et correspond à l'axe « Permettre le déploiement d'outils et de méthodes d'aide à la décision »

Thème 4

Evaluer les impacts environnementaux de la décarbonation des mobilités : pacification de l'espace public, qualité de vie et qualité de l'air

Les **transformations des mobilités** (développement des modes doux, réduction de la place de la voiture, évolution de la logistique) ont **vocation à avoir un impact direct sur les riverains**, qui peut prendre différentes formes : amélioration de la qualité de vie, réduction du bruit, des inégalités socio-spatiales, amélioration de la qualité de l'air. Toutefois, **ces impacts dans leur diversité restent mal évalués, et leur inscription spatiale mal cernée**. Les projets devront donc proposer des solutions permettant d'analyser ces effets à différentes échelles et d'évaluer les impacts des politiques qui visent et soutiennent la décarbonation des mobilités.

Pour cela, ils s'appuieront sur :

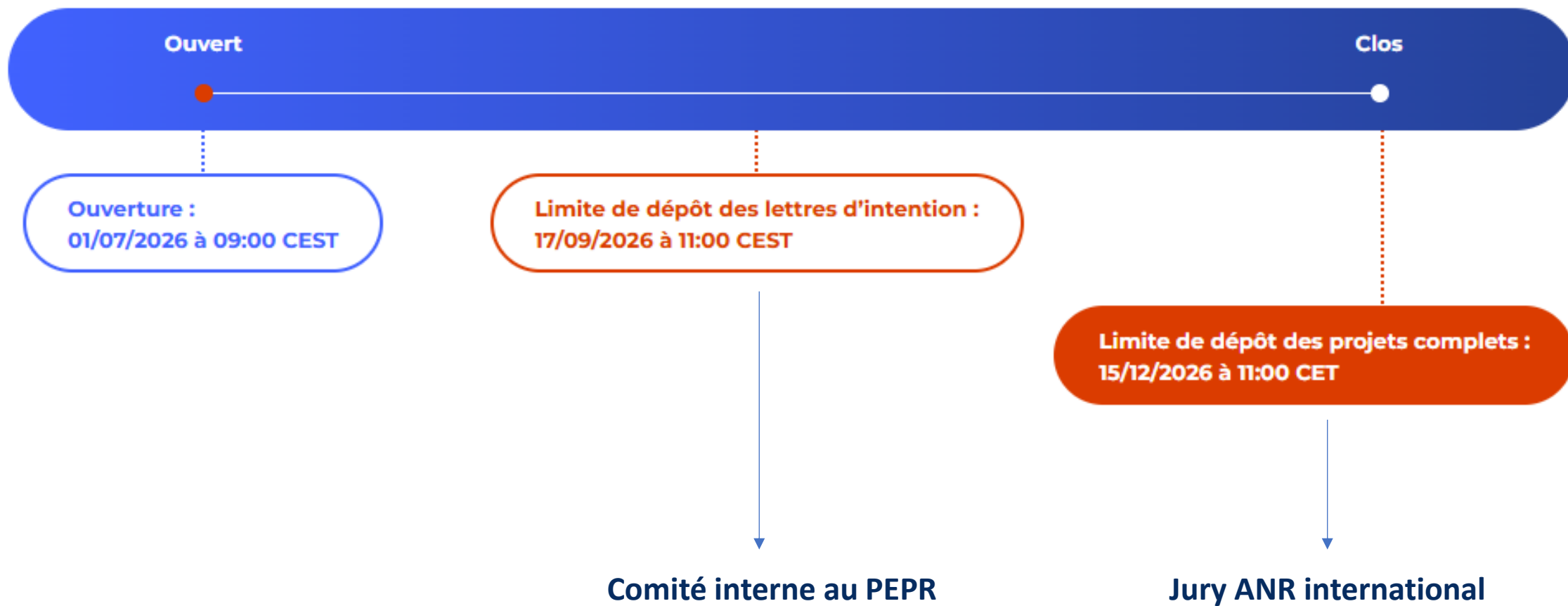
- **Des outils de suivi fin de la qualité de l'air, du bruit et des usages de l'espace et de représentation de leur inscription spatiale**, qui alimenteront le projet ciblé Mob Sci-Dat Factory ;
- **Des méthodes d'évaluation des impacts positifs et négatifs** des trajectoires de décarbonation et des politiques.

Ces travaux permettront **d'améliorer la connaissance des impacts territorialisés des mobilités et contribueront à produire des outils et méthodes d'aide à la décision pour évaluer ex ante et ex post les politiques de décarbonation à l'échelle locale**, ce qui correspond à l'axe « Permettre le déploiement d'outils et de méthodes d'aide à la décision » du PEPR. Une articulation avec les travaux de modélisation du projet ciblé FORBAC et notamment l'approche Backcasting est encouragée.

Caractéristiques des projets

- S'inscrire dans une des 4 thématiques
- Durée maximale 42 mois
- Porté par un établissement français d'enseignement supérieur et/ou de recherche
- Minimum 2 établissements français d'enseignement supérieur et/ou de recherche
- Demande de financement entre 600k€ et 1,625M€
- Se positionner par rapport aux axes de recherche du PEPR
- Participation équilibrée de disciplines scientifiques: SHS, SPI, ST...
- Recherche tirée par l'aval aux côtés des collectivités territoriales et acteurs socio-économiques
- Travaux de thèses avec 2 encadrants issus de disciplines/unités de recherche/établissements différents
- Partage de données, résultats et connaissances, alimentation de MobSciDat Factory
- Participation à la structuration de la communauté & aux événements du programme

Timeline de l'AAP



Lettres d'intention

- 3 pages en anglais
- Une seule lettre d'intention par personne
- Critères d'évaluation
 - Adéquation à l'appel et impact du projet
 - Complémentarité avec les autres projets du PEPR
- Procédure de sélection
 - Comité d' évaluation interne
 - Invitation ou refus à déposer en phase 2
 - Possibilité de recommandations de regroupements de projets

Modèle à télécharger sur le site de l'ANR : <https://anr.fr/fileadmin/aap/2026/france2030-aap-pepr-mobidec-2026-Trame-lettre-intention.docx>

Projets complets

- Critères de recevabilité
 - Fait suite à une lettre d'intention acceptée
 - Dossier complet déposé avant la clôture
 - Durée entre 36 et 42 mois
 - Montant de l'aide entre 600k€ et 1,625M€
 - Coordonné par un établissement français d'enseignement supérieur ou de recherche
- Critères d'évaluation
 - Excellence scientifique
 - Qualité du consortium, moyens mobilisés et gouvernance
 - Adéquation à l'appel et impact du projet
- Procédure de sélection
 - Jury ANR indépendant

Modalités de dépôt

- Texte complet de l'appel : <https://anr.fr/fr/france-2030/france2030/call/france-2030-pepr-mobidec-digitalisation-et-decarbonation-des-mobilites-appel-a-projets-202/>
- Site de dépôt des lettres d'intention et des projets complets :
<https://france2030.agencerecherche.fr/PEPR-DDM-AAP-2026-lettre>
- Contacts :
 - ANR : PEPR-DDM@anr.fr
 - PEPR MOBIDEC : lucile.mendoza@univ-eiffel.fr, nicolas.pernet@ifpen.fr

Les lauréats du 1^{er} AAP

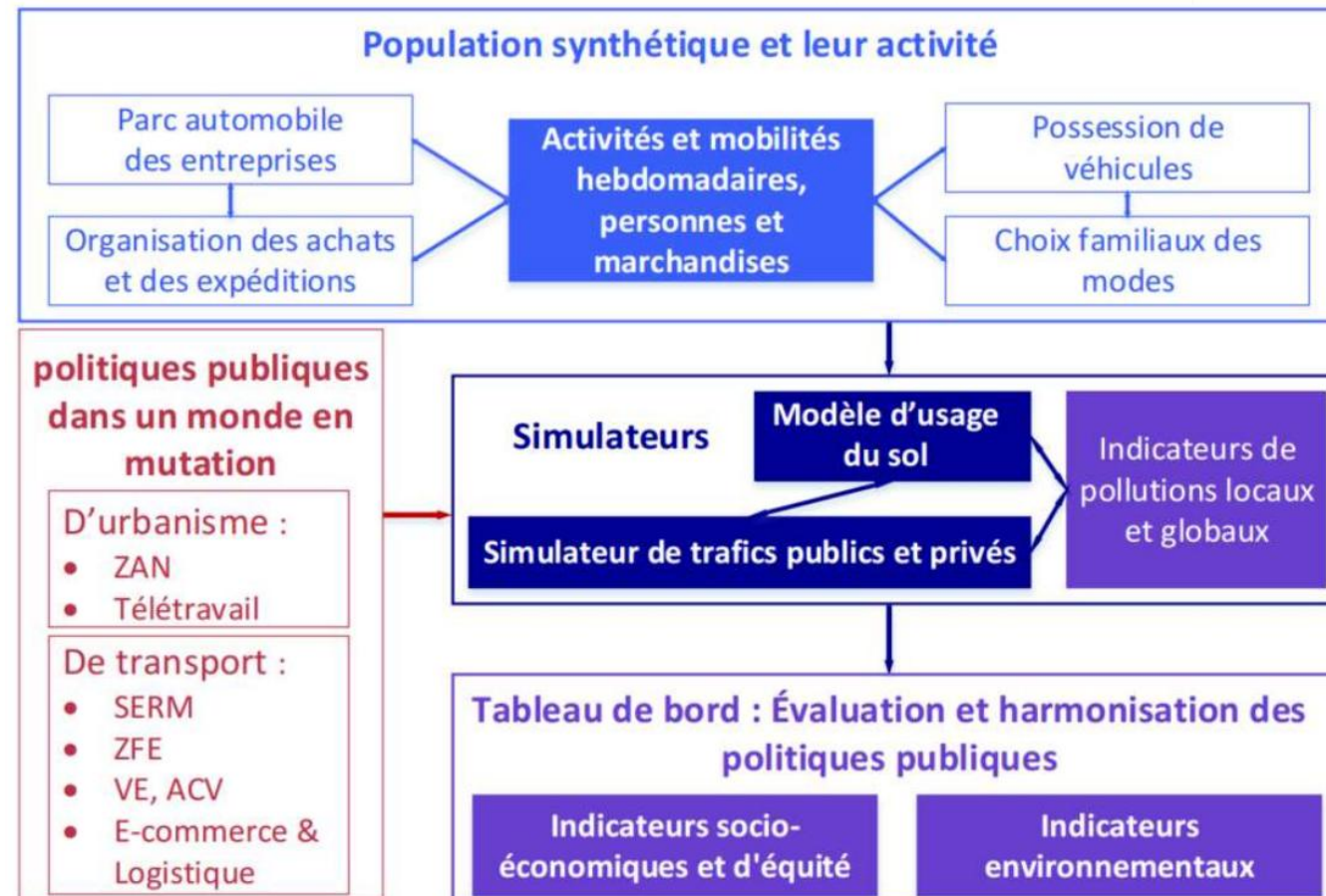
- HARMONIC
- EDIS
- MISTERE
- ACME

HARMONIC

Harmonisation des actions et réformes sur la mobilité et l'organisation dans les nouvelles villes interactives

■ **Objectif** : éclairer les décideurs sur les incohérences potentielles des conséquences socio-économiques et environnementales des politiques publiques.

■ **Partenaires** : CY Cergy Paris Université, Université Strasbourg, Université Gustave Eiffel, Institut Paris Région (IPR)



Contact : Andre.De-Palma@cyu.fr

Période de réalisation : sept. 2025, août 2029 (4 ans)

Objectif : développer un cadre méthodologique pour rassembler des données techniques et humaines sur la mobilité électrique afin d'améliorer les analyses et d'accompagner la transition vers une mobilité décarbonée

Partenaires : Université de Lille, Université Gustave Eiffel, INSA de Lyon, Mines Saint Etienne

Université
de Lille

Université
Gustave Eiffel

INSA
LYON

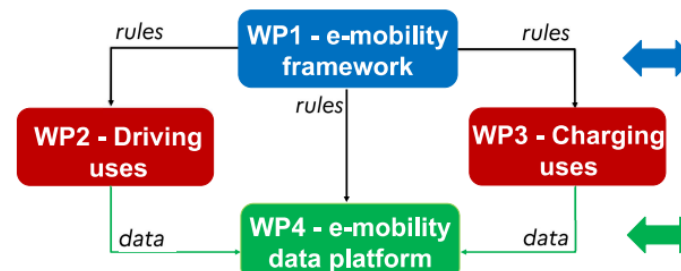
MINES
Saint-Étienne

Institut Mines-Télécom

Methodology layer

Application layer

Digital layer



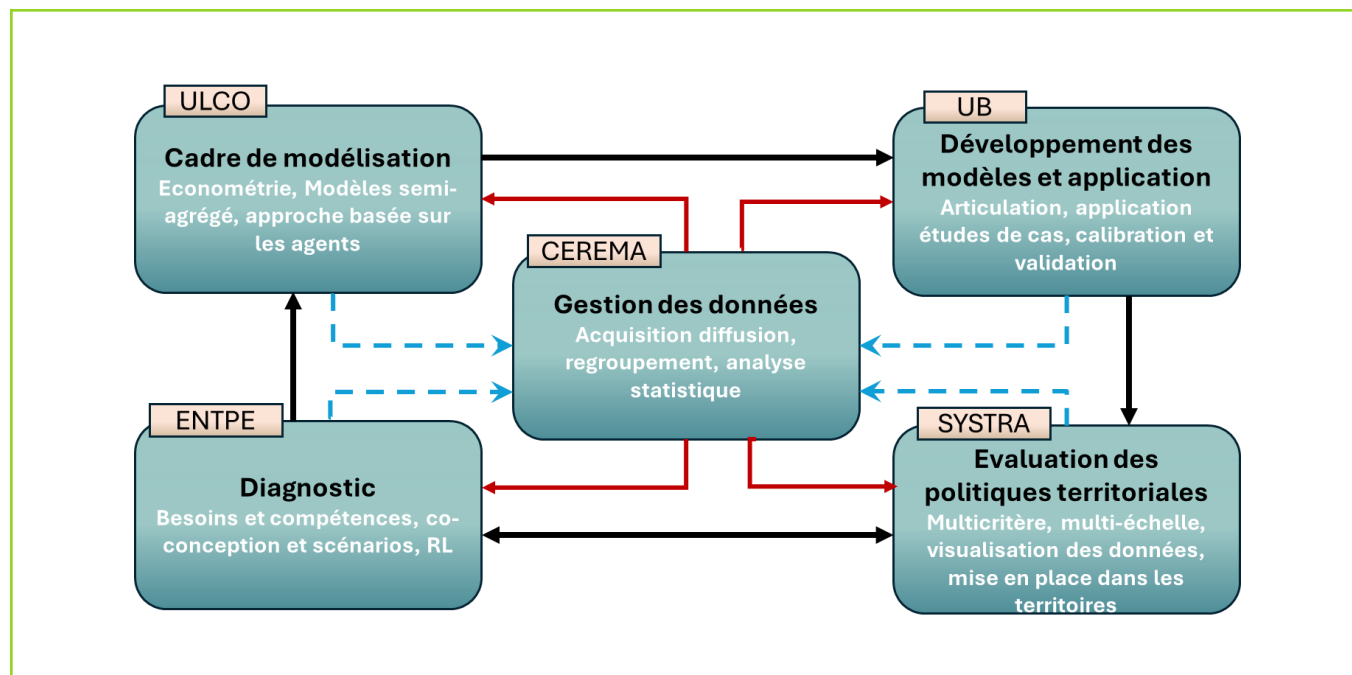
Contact : Alain.Bouscayrol@univ-lille.fr

Période de réalisation : fév. 2026, jan. 2031 (5 ans)

Objectif : Développement de modèles intégrés transport-urbanisme pour contribuer à la définition de politiques innovantes et durables

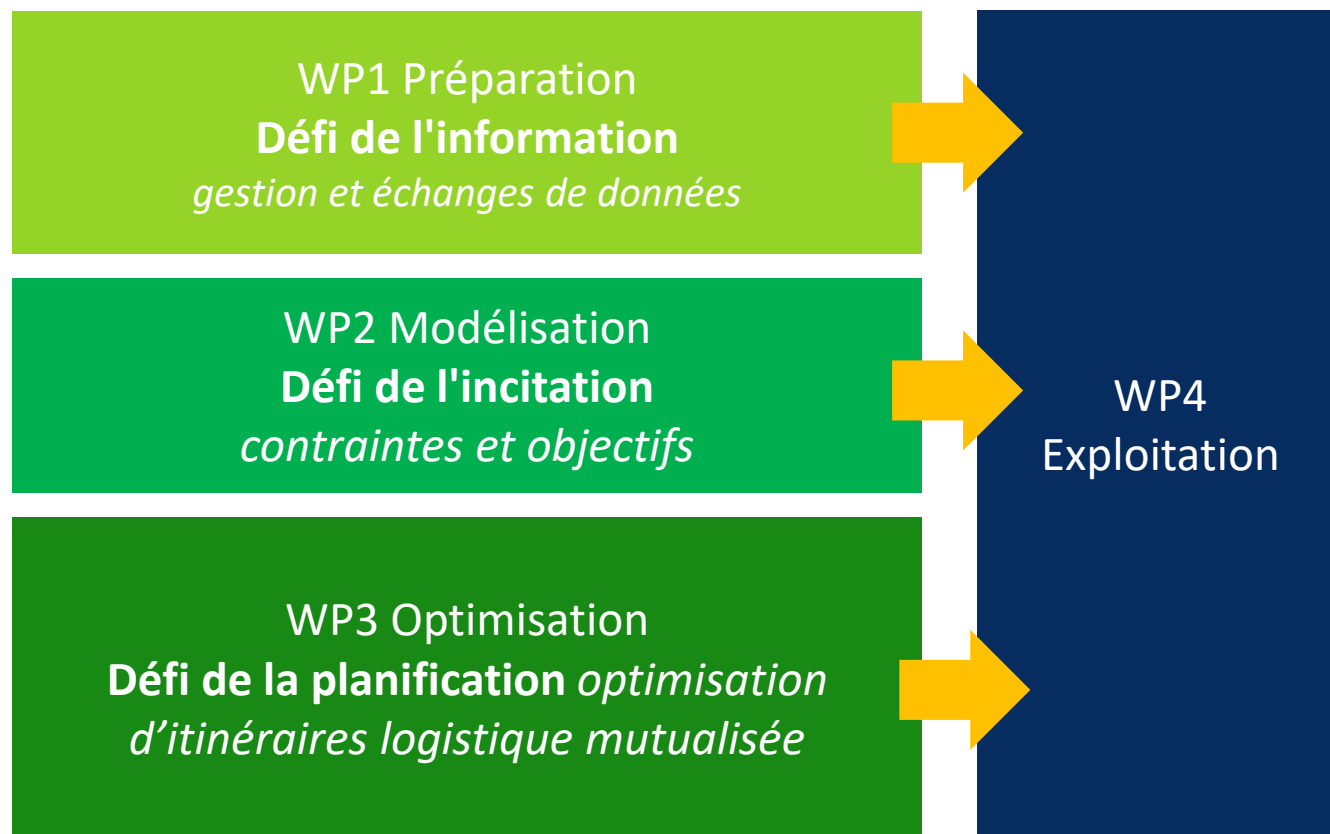
Institutions partenaires :

Université du Littoral Côte d'Opale, ENTPE, Université de Bordeaux, CEREMA, SYSTRA, Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération de Clermont-Ferrand, Lyon Métropole, SNCF Réseau - Direction Territoriale Hauts de France



■ **Objectif** : Contribuer à lever les obstacles à la collaboration horizontale dans le domaine de la logistique

■ **Partenaires** : ENPC, Ecole d'Economie et Sciences Sociales Quantitatives de Toulouse, Université de Bordeaux, Centre INRIA de l'Université de Grenoble, AI Cargo Foundation, France Supply Chain, AUTF, Renault Group, Michelin, Califrais



Contact : Guillaume.Dalle@enpc.fr

Période de réalisation : sept. 2025, août 2031 (6 ans)



<https://pepr-mobidec.fr/>



<https://www.linkedin.com/company/peprmobidec/?viewAsMember=true>